



Concevoir pour la santé et le bien-être des occupants - Focus Qualité de l'air Intérieur

Durée : 1 jour soit 7 heures

Thématique(s) : Eco-conception, QAI, Santé

Date : 9 avril 2026

Lieu : Paris (Île-de-France)

Intervenant(s) : Claire-Sophie COEUDIVEZ, Ingénierie santé bâtiment, associée (MEDIÉCO)

Programme de formation

Introduction

- Les fondamentaux et le contexte actuel de la relation santé bâtiment
- Santé environnementale & urbanisme

La Qualité de l'Air Intérieur

- Enjeu sanitaire
- Sources et polluants
- Contexte réglementaire
- Les labels QAI
- Retour d'expérience de la DASA

Les solutions pour améliorer la QAI

- Prendre en compte la pollution de l'air extérieur
- Choisir des produits de construction respectueux de la QAI
- Garantir la performance du renouvellement d'air
- Transmettre les bonnes pratiques sur chantier

Et à réception...

- Contrôler la QAI
- Prévoir l'entretien et la maintenance des systèmes

Limiter l'exposition aux champs électromagnétiques

Objectifs de formation

- Identifier les risques sanitaires dans les bâtiments à basse consommation
- Identifier les principaux polluants de l'air intérieur, les sources d'émissions et leurs impacts sur la santé?
- Connaître la réglementation autour la qualité de l'air intérieur et les dernières actualités
- Appréhender les solutions pour améliorer la qualité de l'air intérieur
- Appréhender les solutions pour construire ou rénover des bâtiments économies en énergie et respectueux de la santé et du bien-être des occupants.

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

1 jour soit 7 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- Taille du groupe : max. 20 personnes.

Tarifs de la formation

480 € HT soit 576 € TTC

& tarif préférentiel :

- pour une inscription à 2 ou + : 430 € HT (516 € TTC)
- pour les anciens stagiaires DDQE : 380 € HT (456 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Comment financer ma formation ?

Cette formation est prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

Contact de la formation

Contact inscription

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.

Organisme de formation certifié QUALIOPI (au titre de la catégorie Actions de formation)